



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs tenue le 10 octobre 2014 à 14 h 30, au 100 de la mairie, St-Faustin-Lac-Carré.

Sont présents : Monsieur Pierre Poirier
 Monsieur Jean-François Delisle
 Monsieur Jean-Marc Boivin

Est aussi présent : Monsieur Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier

1.
OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance extraordinaire est ouverte à 14 h 30.

2.
R.238-10-2014
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Mandat à Yves De Carufel CGA, inc.
4. Embauche temporaire d'une ressource pour les tâches administratives
5. Levée de la séance

ADOPTÉE

3.
R.239-10-2014
MANDAT À YVES DE CARUFEL CGA, INC.

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par d'autres municipalités de la MRC des Laurentides à devenir membre de la régie ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'établir le coût d'adhésion pour les futurs membres.

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle :

DE CONFIER un mandat à Yves De Carufel CGA inc. pour un montant maximum de \$1000.00 plus taxes afin d'établir la valeur du coût d'adhésion pour les nouveaux membres.

ADOPTÉE

4.
R.240-10-2014
EMBAUCHE TEMPORAIRE D'UNE RESSOURCE POUR LES TÂCHES ADMINISTRATIVES

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de modifier l'entente intermunicipale intervenue entre la régie et la municipalité de St-Faustin-Lac-Carré ;

CONSIDÉRANT la recommandation du secrétaire-trésorier.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

Il est proposé par Monsieur Jean-Marc Boivin :

DE PROCÉDER à l'embauche temporaire de Madame Sylvie Latreille à titre de secrétaire/commis comptable à compter du 14 octobre 2014 pour un maximum de 20 heures/semaine aux conditions prévues à la politique # P-ADM-001-2012 (MODIFIÉE) ;

D'AUTORISER Madame Danielle St-Laurent à signer un addenda à l'entente intermunicipale intervenue entre la régie et la municipalité de St-Faustin-Lac-Carré.

ADOPTÉE

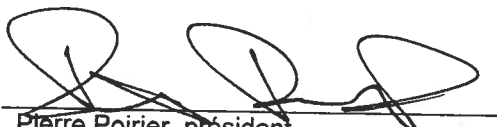
5.

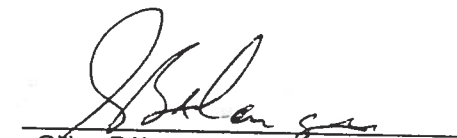
R.241-10-2014

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle de lever la présente séance extraordinaire à 14 h 35.

ADOPTÉE


Pierre Poirier, président


Gilles Bélanger, secrétaire-trésorier